Fondation Adami pour l'artiste citoyen
abritée par la Fondation de France

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, vendredi 7 novembre 2025

L'Adami crée la Fondation Adami pour l'artiste citoyen et célèbre ses premiers bénéficiaires

L'Adami amplifie son engagement en faveur des artistes interprètes avec la création de la Fondation Adami pour l'artiste citoyen, placée sous l'égide de la Fondation de France.

Cette nouvelle structure a pour vocation de soutenir et d'accompagner les artistes qui mettent leur talent et leur énergie au service de l'intérêt général.

L'Adami célèbre ses premiers bénéficiaires

Le lancement officiel de la Fondation Adami pour l'artiste citoyen aura lieu le **lundi 17 novembre à 17h30**, à l'occasion d'un événement dédié aux premiers bénéficiaires :

- Jean Réno et Guillaume de Tonquédec pour l'Institut du cerveau
- Grégory Montel pour l'association Le Top
- Inna Modja pour la Maison des Femmes de St Denis
- Renan Luce pour l'association Dyspraxie France Dys
- Maï Lan Chapiron pour l'association Mille Miettes
- Fred Burguière pour l'association Stop Crohn'o

Par leurs engagements solidaires, sociaux et environnementaux, ces artistes témoignent de l'impact du monde du spectacle sur la société.

Un accompagnement concret des projets

Depuis 2016, l'Adami distingue, à travers le Prix pour l'Artiste Citoyen, des personnalités dont l'action dépasse le cadre artistique pour s'inscrire dans une démarche d'intérêt général. La création de la

Fondation Adami marque une étape supplémentaire : transformer la reconnaissance en action, en offrant aux artistes un cadre durable pour développer et structurer leurs projets solidaires.

Chaque année, la Fondation soutiendra des initiatives portées ou co-portées par des artistes interprètes, dans des domaines tels que :

- le social,
- l'enfance,
- la santé,
- l'environnement,
- l'économie solidaire,
- ou l'aide aux populations en difficulté.

Les projets pourront être de nature artistique, à condition que leur finalité soit directement liée à l'un de ces champs d'action.

La Fondation proposera un soutien financier et un accompagnement sur mesure afin de favoriser la mise en œuvre et la pérennité des initiatives soutenues.

Une gouvernance engagée

La Fondation Adami de l'artiste citoyen est administrée par un Comité exécutif composé de neuf membres répartis en deux collèges :

- **Collège A – Représentants de l'Adami**

Véronique Ataly, Anne Bouvier, Leslie Bourdin, Nathalie Boyer, Jil Caplan, Bruno Boutleux

- **Collège B – Personnalités qualifiées**

Thibaut Bruttin, Jean-François Corty, Bruno Solo

Contact presse :

Benjamin Sauzay
bsauzay@adami.fr
07 86 95 55 94

Retrouvez toute notre actualité sur **www.adami.fr**